GRETA : pour une rentrée offensive !

samedi 13 septembre 2025, par CGT

Lors des assises nationales du 24 juin 2025 (qui ont connu un franc succès), les présent·es, avec l’intersyndicale, ont décidé d’appeler à une journée de mobilisation de l’ensemble des personnels dès cet automne.

Les représentant·es du personnel dans les Greta

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Les salarié·es des Greta ont comme tout·e salarié·e la possibilité de faire valoir leurs droits dans des Instances Représentatives du Personnel. Face aux enjeux de l'emploi, du pouvoir d'achat, du temps de travail, de l'égalité professionnelle femmes/hommes, les IRP sont des lieux d'interventions collectives et de négociation de proximité qui permettent de dépasser l'isolement et la précarité qui caractérisent une grande majorité des personnels GRETA.

C'est pour cette raison que la CGT Éduc'action vous encourage à vous investir dans ces IRP afin d'agir véritablement pour un mieux-être au travail.

VOTEZ

Les instances représentatives du personnel des personnels GRETA sont de plusieurs natures :

- L'assemblée générale du GRETA
- Le conseil d'administration de l'EPLE support du GRETA

Il est possible de présenter des candidatures pour chacune de ces deux instances.

1. L'**assemblée générale** du Greta.

Les représentant·es du personnel élu·es à l'AG du Greta siègent également à la commission du personnel.

2. Le **conseil d'administration** de l'établissement support.

Les salarié·es du Greta sont normalement intégré·es dans les effectifs de l'établissement support du Greta. C'est pourquoi ils/elles ont le droit de voter pour les représentant·es au CA de l'établissement et même d'y être candidat·es.